



COMMUNIQUÉ CFTC

LA CFTC DÉPLORE UNE RÉPARTITION INÉQUITABLE DES EFFORTS

Reçue ce jour en Conférence sur l'équilibre et le financement des retraites, la CFTC a pris connaissance des chiffrages des mesures d'ajustements proposées par les partenaires sociaux.

Ayant à plusieurs reprises demandé que les efforts soient partagés par tous (État ; entreprises ; travailleurs), la CFTC constate que l'ensemble des mesures chiffrées fait porter l'essentiel de l'effort sur les salariés. **Aucune des mesures ne revient en effet à solliciter les entreprises.**

La CFTC demandait par exemple le chiffrage d'une suppression des exonérations de cotisations entre 1,7 et 3,5 SMIC. Celui-ci n'a pas été communiqué au motif présumé d'une hausse du coût du travail.

La CFTC s'en étonne puisque, dans le même temps, une piste envisagée consiste à aligner le taux de CSG des retraités les plus aisés sur celui des actifs. **Si elle était retenue, cette mesure entrainerait de fait une baisse des pensions de certains retraités.** La CFTC déplore une contradiction au regard de la mission assignée par le Premier ministre à cette conférence.

Toujours dans l'objectif de répartir l'effort de contribution, la CFTC réitère certaines de ses demandes de chiffrage non satisfaites aujourd'hui. Parmi celles-ci, le chiffrage des montants d'exonérations sociales et fiscales des produits individuels d'épargne-retraite ou encore l'estimation des recettes associées au doublement des pénalités appliquées aux entreprises ne respectant pas leurs obligations en matière d'égalité salariale et de pénibilité.

Les dispositifs présentés ce jour montrent que les mesures d'âge ont un impact plus important. **Pour la CFTC, si « mesure d'âge » il doit y avoir, alors elle doit s'accompagner d'un abaissement de l'âge d'annulation de la décote actuellement fixée à 67 ans.**

Il en va de la prise en compte des plus modestes qui ne sont pas non plus les plus revendicatifs !

C'est pourquoi la CFTC maintient sa proposition d'une décote provisoire dont elle attend toujours le chiffrage. Un scénario préférable à celui d'une accélération de la réforme Touraine dont les chiffrages nous démontrent qu'elle pénaliserait prioritairement les plus modestes.